

DDPP
Direction Départementale de la Protection
des Populations
Service installations classées
Europole - Espace Le Doyen
A l'attention de Mme SCHWARZ
22 avenue Doyen Louis Weil - CS 6
38028 GRENOBLE Cedex 1

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 18 juin 2020

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, François LACQUEMANNE, agissant en qualité de directeur général de la société MERMET SAS, ai l'honneur de déposer 3 exemplaires papier et 3 versions numériques d'un dossier de demande d'enregistrement au titre de la rubrique 2940 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Notre site est réglementé par l'arrêté préfectoral n°2011312-0029 du 8 novembre 2011 et les arrêtés complémentaires, dont le dernier date du 03.10-2019. Le site est spécialisé dans la fabrication des tissus techniques pour la protection solaire. Notre projet est d'accroître nos capacités de production et notamment d'enduction, ce qui constitue au regard de la réglementation en vigueur une modification substantielle justifiant d'une nouvelle demande d'enregistrement.

Le projet respecte l'ensemble des prescriptions réglementaires applicables, aussi ne sollicitons-nous aucun aménagement.

Le contenu du dossier est conforme aux dispositions des articles R.512-46-3 et R.512-46-4 du Code de l'Environnement. Pour une raison de lisibilité, MERMET sollicite une dérogation à l'échelle réglementaire de 1/200^{ème} et souhaite présenter le plan de masse et des réseaux au 1/500^{ème}.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, mes sincères salutations.

M. François LACQUEMANNE

Directeur Général

